



Règlement du Jeu Concours

« 100 ans de la chaussure orthopédique Concours artistique » - Equip'Santé Biron

Article 1 : Objet du jeu

A l'occasion des 100 ans de son service Podo-Orthèse, Equip'Santé Biron – ayant son siège social au 2 Rue René Coty, La Roche sur Yon 85000, immatriculé au RCS de La Roche sur Yon sous le numéro 326 686 979 – organise un jeu concours de création, gratuit et sans obligation d'achat.

Article 2 : Conditions de participation

La participation au jeu est ouverte à toute personne physique résidant dans une collectivité médicale dans l'un des départements suivant : Loire Atlantique, Vendée, Charente Maritime ou Deux Sèvres.

La participation à ce jeu concours implique l'acceptation irrévocable et sans réserve du présent règlement. Le non respect des conditions de participation énoncées dans le présent Règlement entraînera la nullité de la participation.

Article 3 : Durée et accès

Le jeu se déroulera du 1^{er} Mai 2019 au 30 Septembre 2019 inclus. Equip'Santé Biron se réserve cependant la possibilité à tout moment et sans préavis, de prolonger, de suspendre ou d'interrompre le présent jeu concours si les circonstances l'exigent. La responsabilité d'Equip'Santé Biron ne saurait être engagée de ce fait.

Article 4 : Modalités

Pour jouer, le participant ou groupe de participants doit :

- Créer une œuvre sur le thème : « La Chaussure Mode et Santé »
- Ne participer à la création que d'une seule œuvre
- Faire parvenir son œuvre (par le moyen de son choix) à Equip' Santé Biron : 2, Rue René Coty à La Roche sur Yon (85000) avant le 30 septembre 2019 (cachet de la Poste faisant foi)
- Inscrire ses coordonnées : Nom de la structure, adresse, nom de l'animateur ou responsable et le nom et prénom des participants.

Le concept de la « création » est le suivant : il est demandé à chaque participant de créer une œuvre (dessin, peinture, sculpture, collage, etc.) sur le thème de la mode et de la santé à travers la chaussure.

La création n'a pas de taille minimum ou maximum cependant elle doit être facilement transportable. Elle peut être réalisée sur n'importe quel support. Elle doit avoir été réalisée à la main. Si la « création » contient des obscénités ou des mots injurieux, elle ne sera pas acceptée et par conséquent ne sera pas éligible.

Article 5 : Désignation des gagnants

Les gagnants seront désignés par les salariés d'Equip' Santé Biron, un vote sera réalisé dans les locaux d'Equip'Santé Biron durant la première quinzaine du mois d'octobre 2019. Les gagnants seront annoncés au plus tard le 18 octobre 2019 et se verront attribuer des lots définis ci-après.

Equip'Santé Biron prendra contact avec les gagnants afin de leur faire parvenir leurs lots respectifs.

Les lots devraient être expédiés aux gagnants dans un délai de 3 semaines à compter de la date de publication du nom des gagnants. Cependant, ce délai est donné à titre purement indicatif et sans que cela puisse engager en quoi que ce soit la responsabilité d'Equip'Santé Biron en cas de dépassement dudit délai. Les lots ne pourront faire l'objet d'une demande de contrepartie financière, d'échange ou de reprise pour quelque raison que ce soit.

Site internet : www.equip-sante.com • E-mail : contact@equipsante.fr



2, Rue René Coty
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 37 07 72
Fax : 02 51 46 22 06

76, Avenue René Coty
Le Château d'Olonne
85180 LES SABLES D'OLONNE
Tél. : 02 51 32 76 76
Fax : 02 51 21 01 80

23, Bd de l'Aumônerie
85400 LUÇON
Tél. : 02 51 27 92 63
Fax : 02 51 56 29 09

3, Rue Blaise Pascal
44400 REZÉ
Tél. : 02 40 48 55 90
Fax : 02 40 20 08 35

67, Av. Ferdinand de Lesseps
44600 ST NAZAIRE
Tél. : 02 40 53 19 45
Fax : 02 40 70 55 59

14, Rue des Greffières
17140 LAGORD
Tél. : 05 46 34 39 06
Fax : 05 46 34 85 85

SIRET 32668697900096 • RCS La Roche-sur-Yon B 326 686 979 • RM 85 • SA au capital social de 454 500.00 EUROS • TVA Intracommunautaire FR 12 326686979
Banque IBAN : CMO FR76151939030000202 8970180 • CRCA FR7614706001318239973500120 • CE FR7614445004000810343951385 • SG FR7630003017490002010377090



ORTHO SYNTHÈSE
EN MARCHÉ VERS L'AVANT



Tout prix ne pouvant être offert pour quelque raison que ce soit ou en cas de renonciation expresse d'un gagnant à bénéficier de son lot, sera attribué au participant suivant dans le classement.

Equip'Santé Biron ne saurait être tenue pour responsable de toute détérioration pendant le transport ou lors de la livraison.

Article 6 : Description des dotations

Equip'Santé Biron propose 2 lots à gagner par 2 participants ou groupes de participants différents :

- 1er lot : Un spectacle animé par un professionnel (à déterminer selon le profil et le département du/des gagnants)
- 2e lot : Un bon d'achat de 100€ valable dans un magasin de loisirs créatifs.

Article 7 : Opérations promotionnelles

Du seul fait de leur participation au jeu, les participants autorisent Equip'Santé Biron à reproduire et à utiliser gracieusement les photos des œuvres réalisées sur la totalité des supports internes et externes existants.

Article 8 : Informations nominatives concernant les participants

Conformément à la réglementation en vigueur, les informations collectées dans le cadre du présent jeu sont destinées uniquement à Equip'Santé Biron et ne seront ni vendues ni cédées à des tiers.

En application de la RGPD, tous les participants au jeu disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant.

Toute demande devra être adressée à : Equip'Santé Biron 2 Rue René Coty, La Roche sur Yon 85000.

Article 9 : Exclusions et poursuites

Equip'Santé Biron pourra suspendre et annuler la participation d'un ou plusieurs joueurs en cas de constatation d'un comportement suspect de fraude.

Equip'Santé Biron est seul décisionnaire de l'exclusion ou de la réintégration des joueurs concernés au regard des informations en sa possession. Equip'Santé Biron se réserve le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Equip'Santé Biron pourra annuler tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique.

Article 10 : Réserves

Equip'Santé Biron se réserve la possibilité de modifier le Règlement en cas de besoin, à prendre toutes décisions qu'elle pourrait estimer utiles pour l'application et l'interprétation du Règlement, sous réserve d'en informer les joueurs.

Toutes modifications, substantielles ou non, au Règlement peuvent éventuellement être apportées pendant le déroulement du Jeu, lesquelles seront alors portées à la connaissance des joueurs qui devront s'y soumettre en tant qu'annexes aux présentes.

La responsabilité d'Equip'Santé Biron, ne pourra être engagée en cas d'éventuel dysfonctionnement des modes de participation au Jeu concours.

Article 11 : Consultation du Règlement

Le présent règlement est consultable sur le site internet d'Equip' Santé Biron.

Article 12 : Litiges

Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application ou de l'interprétation du Règlement ou qui ne serait pas prévu par celui-ci sera tranchée par Equip'Santé Biron. Tout litige sera soumis au tribunal compétent de La Roche sur Yon.

Fait à La Roche sur Yon
Le 30 avril 2019.

Site internet : www.equip-sante.com • E-mail : contact@equipsante.fr



2, Rue René Coty
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 37 07 72
Fax : 02 51 46 22 06

76, Avenue René Coty
Le Château d'Olonne
85180 LES SABLES D'OLONNE
Tél. : 02 51 32 76 76
Fax : 02 51 21 01 80

23, Bd de l'Aumônerie
85400 LUÇON
Tél. : 02 51 27 92 63
Fax : 02 51 56 29 09

3, Rue Blaise Pascal
44400 REZÉ
Tél. : 02 40 48 55 90
Fax : 02 40 20 08 35

67, Av. Ferdinand de Lesseps
44600 ST NAZAIRE
Tél. : 02 40 53 19 45
Fax : 02 40 70 55 59

14, Rue des Greffières
17140 LAGORD
Tél. : 05 46 34 39 06
Fax : 05 46 34 85 85

SIRET 32668697900096 • RCS La Roche-sur-Yon B 326 686 979 • RM 85 • SA au capital social de 454 500,00 EUROS • TVA Intracommunautaire FR 12 326686979
Banque IBAN : CMO FR76151939030000202 8970180 • CRCA FR7614706001318239973500120 • CE FR7614445004000810343951385 • SG FR7630003017490002010377090



ORTHO SYNTHÈSE
EN MARCHÉ VERS L'AVANT